

2.4 Statuts des emplois

Les jeunes ayant récemment terminé leurs études travaillent plus souvent que leurs aînés en contrat à durée déterminée (CDD) ou en intérim. En 2023, cette situation concerne 23 % des personnes en emploi **sorties de formation initiale** depuis un à quatre ans, contre 7 % de celles qui ont terminé leurs études depuis onze ans ou plus ► **figure 1**. Ces dernières sont plus souvent indépendants : 15 %, contre 7 % des personnes ayant achevé leurs études depuis un à quatre ans. Ils ont aussi davantage d'emplois à durée indéterminée (CDI ou fonctionnaire) : 77 % contre 65 %.

La situation des jeunes à leur entrée sur le marché du travail dépend du niveau de diplôme. Ainsi, en 2023, parmi les personnes en emploi sorties de formation initiale depuis un à quatre ans, 69 % des diplômés de l'enseignement **supérieur long** ont obtenu un CDI ou le statut de fonctionnaire, contre 59 % des personnes diplômées d'au plus le baccalauréat. Les diplômés du supérieur long sont aussi plus souvent indépendants (9 % contre 4 %). Au contraire, les moins diplômés accèdent davantage à l'emploi via les CDD et l'intérim (28 % contre 18 %) ou l'alternance et les stages (7 % contre 3 %). Par ailleurs, les femmes sont plus souvent que les hommes en CDD, et moins souvent en intérim, en alternance ou en stage. Ces écarts se résorbent en partie lorsque la sortie de formation est plus ancienne.

Entre 1990 et le milieu des années 2010, la part des CDD et de l'intérim dans l'emploi s'est

globalement accrue, quels que soient le niveau de diplôme et l'ancienneté sur le marché du travail ► **figure 2**. La tendance s'est ensuite inversée, la part des CDD et de l'intérim dans l'emploi diminuant de 9 points entre 2017 et 2023. Le recul a été plus marqué pour les moins diplômés et les jeunes entrants sur le marché du travail, pour qui cette part était particulièrement haute en 2017. Pour les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale diplômés au plus du baccalauréat, elle est ainsi passée de 42 % à 28 %.

Les jeunes en phase d'insertion professionnelle sont davantage touchés par le **sous-emploi** : en 2023, 6 % se trouvent dans cette situation, contre 4 % de leurs aînés sur le marché du travail ► **figure 3**. Pourtant, la part d'emploi à temps partiel des jeunes est de 13 %, comme pour les personnes sorties de formation initiale depuis cinq à dix ans, et inférieure à celle des personnes sorties depuis onze ans ou plus (18 %). Quand les jeunes sont à temps partiel, ils sont donc plus nombreux à subir cette situation. Quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail, les femmes et les moins diplômés sont les plus concernés par le temps partiel et le sous-emploi. Parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, 7 % des femmes sont en situation de sous-emploi, contre 6 % des hommes, et 11 % des diplômés d'au plus le baccalauréat sont dans ce cas, contre 3 % des diplômés du supérieur long. ●

► Définitions

Les **diplômes de l'enseignement supérieur long** regroupent les diplômes de niveau bac+3 ou plus.

Les **diplômes de l'enseignement supérieur court** désignent les diplômes de niveau bac+2.

Le **sous-emploi** recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Sont aussi incluses les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, pour cause de chômage partiel par exemple, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel.

Sortant de formation initiale : voir Glossaire.

► Pour en savoir plus

- « Insertion professionnelle », in France portrait social, coll. « Insee Références », édition 2024.
- « Une photographie du marché du travail en 2023 – L'emploi augmente modérément, le chômage se stabilise après sept années de baisse », Insee Première n° 1987, mars 2024.
- « Femmes et Hommes : une lente dérive des inégalités », in Femmes et hommes, l'égalité en question, coll. « Insee Références », édition 2022.

► 1. Statut d'activité des personnes en emploi en 2023, selon la durée écoulée depuis la sortie de formation initiale

en %

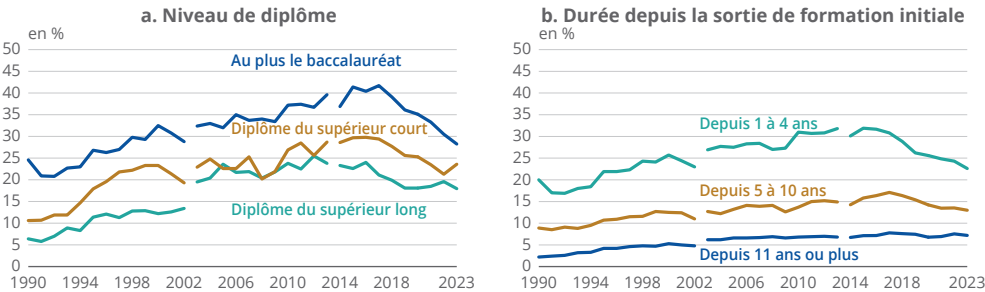
Catégorie	Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Au plus le baccalauréat	Ensemble
Sorties depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Indépendants	6,8	6,9	9,0	6,5	4,3	6,8
Emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire)	64,6	64,5	69,5	63,4	59,3	64,6
Emploi à durée déterminée (CDD)	20,6	15,7	16,6	18,1	20,0	18,1
Intérim	2,6	6,5	1,3	5,5	8,3	4,6
Alternance, stage	3,8	5,6	3,0	5,4	6,6	4,7
Sans contrat ou contrat inconnu	1,6	0,9	0,6	1,1	1,5	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sorties depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Indépendants	10,6	10,8	12,8	13,4	7,4	10,7
Emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire)	74,2	74,6	76,7	73,0	72,5	74,4
Emploi à durée déterminée (CDD)	11,9	8,5	8,5	9,2	12,5	10,2
Intérim	1,6	4,1	0,9	2,5	5,3	2,9
Alternance, stage	1,3	1,6	1,0	1,8	1,8	1,4
Sans contrat ou contrat inconnu	0,5	0,4	0,1	0,2	0,5	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sorties depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Indépendants	11,1	17,9	16,1	15,5	13,5	14,5
Emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire)	79,5	75,4	78,4	79,1	76,4	77,4
Emploi à durée déterminée (CDD)	7,3	4,3	4,4	4,4	6,8	5,8
Intérim	1,1	1,8	0,5	0,7	2,2	1,5
Alternance, stage	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Sans contrat ou contrat inconnu	0,8	0,5	0,3	0,2	0,9	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : En 2023, 20,6 % des femmes en emploi sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans ont un CDD.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi, sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2023.

► 2. Part des personnes en CDD ou en intérim parmi celles en emploi



Note : À la suite des changements de questionnaires en 2013 puis en 2021, les données ont été rétopolées afin de rendre comparables les années 2003-2013 d'une part, les années 2014 et ultérieures d'autre part.

Lecture : En 2023, parmi les personnes en emploi diplômées du supérieur long et sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans, 18,0 % travaillent en CDD ou intérim.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi, sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles jusqu'en 2002, enquêtes Emploi en continu à partir de 2003.

► 3. Part du temps partiel et taux de sous-emploi en 2023 parmi les personnes en emploi selon la durée écoulée depuis la sortie de formation initiale

en %

Catégorie	Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Au plus le baccalauréat	Ensemble
Sorties depuis 1 à 4 ans						
Temps partiel	16,2	9,6	8,9	8,1	18,7	12,8
Sous-emploi	6,9	5,6	3,4	3,8	10,5	6,3
Sorties depuis 5 à 10 ans						
Temps partiel	19,2	6,0	10,8	10,4	15,2	12,5
Sous-emploi	5,7	2,8	2,8	2,4	6,5	4,2
Sorties depuis 11 ans ou plus						
Temps partiel	27,7	7,8	15,1	16,1	19,1	17,5
Sous-emploi	6,0	2,2	2,8	2,7	5,1	4,1

Lecture : En 2023, 16,2 % des femmes en emploi sorties depuis 1 à 4 ans de formation initiale travaillent à temps partiel.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi, sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2023.